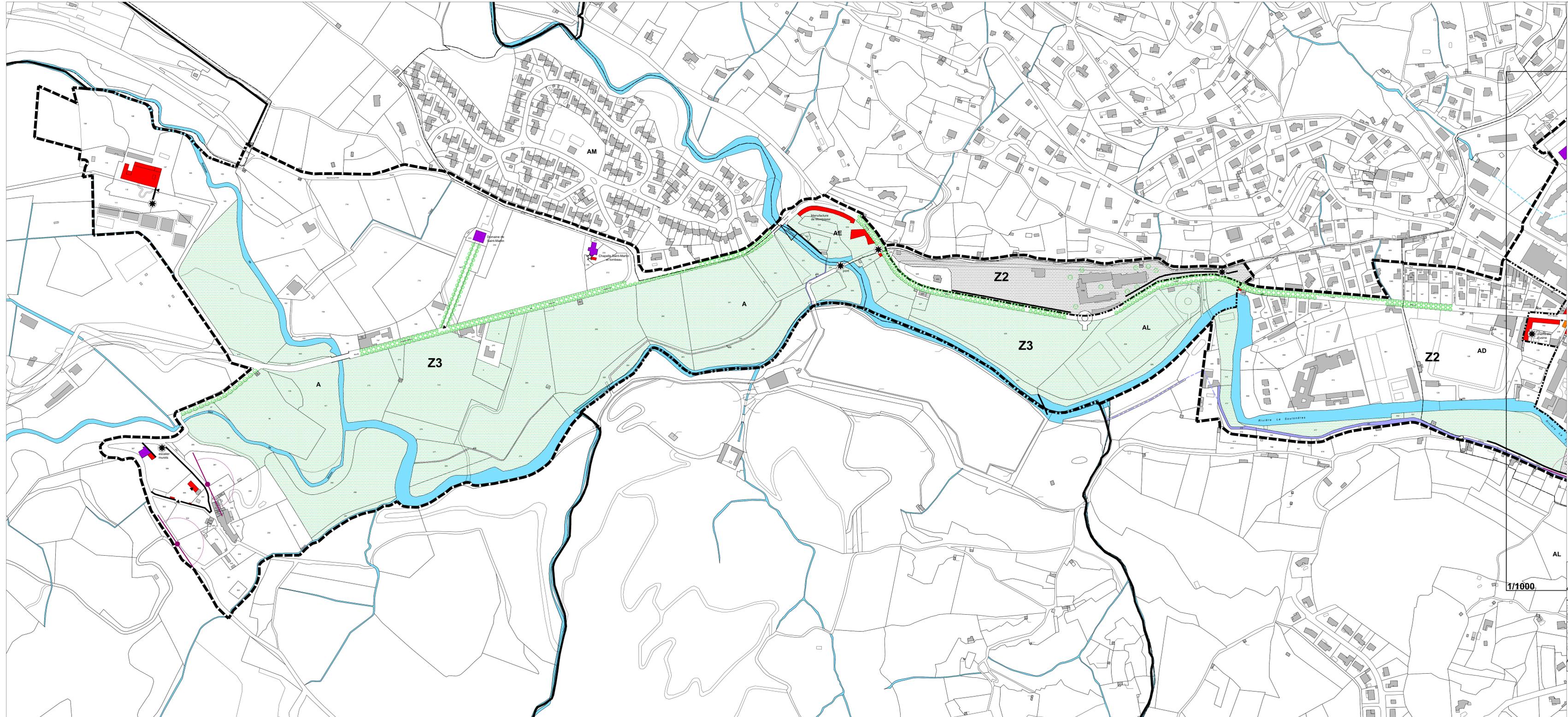
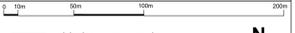


Site Patrimonial Remarquable
AVAP
PLAN
REGLEMENTAIRE
Ouest

Approbation: janvier 2020

Echelle 1/2000ème
Antoine BRUGUEROLLE
architecte
5, rue Siquier
30000 NIMES



- Limite communale
- - - Limite de section cadastrale
- AD Désignation de section cadastrale
- - - - - Superposition limite de l'AVAP/ limite communale
- Limite de l'AVAP
- - - - - Limite de secteur réglementaire
- Z1 Désignation de secteur réglementaire
- Immeubles protégés au titre des Monuments Historiques**
- ★ Immeuble bâti
- ▨ Immeuble non bâti (terrain)
- Edifices et ouvrages protégés au titre de l'AVAP**
- Edifice exceptionnel
- Edifice remarquable
- ← Ensemble architectural divisé
- ⊛ Ouvrage ponctuel ou linéaire remarquable (escalier, mur...)
- ⋯ Passage couvert
- ☠ Cimetière
- Espaces libres protégés au titre de l'AVAP**
- ▨ Sol intéressant à préserver
- ▨ Jardin, cour ou espace arboré à préserver
- ▨ Berges à préserver ou requalifier
- Arbre remarquable
- Alignement d'arbres remarquable
- ▨ Cours d'eau à préserver
- ▨ Béal (canal) à mettre en valeur
- ▨ Point de vue remarquable
- Panoramas
- Données à titre documentaire**
- ▲ Élément remarquable
- ▨ Tracé de béal supposé

1/1000

